Bulletin d'informations Nous

Les Anciens Élèves de Notre-Dame de Sainte-Croix - LE MANS

Esprit de réseau et de continuité

Chers amis,

La vie de notre association est fortement impactée par la crise sanitaire actuelle. Nous avons été contraints d'annuler la journée des anciens en octobre, la remplaçant par une simple assemblée générale statutaire. La chaleur de notre rencontre nous a tous manqué.

Cette absence de chaleur nous a encore plus fait réaliser à quel point l'éducation commune reçue dans notre établissement, les valeurs tant chrétiennes que morales que nous portons, créaient indubitablement un réseau profondément humain et transgénérationnel.

Il est donc capital, dans ces moments où les rapports humains « craquent » face à une pandémie dure à juguler, que nous fassions tous esprit de solidarité : solidarité vis-à-vis des plus jeunes de l'établissement, solidarité vis-à-vis de celui-ci notamment pour ceux qui le peuvent par l'envoi de la taxe d'apprentissage, solidarité de chacun d'entre nous en veillant les uns sur les autres et en n'hésitant pas à faire appel, en priorité, au réseau des anciens.
J'espère vivement que 2021 nous permettra de nous retrouver et que nous pourrons, une fois cette crise passée, renouveler nos activités en les accroissant.

Prenez soin de vous !

Pierre COUETTE
Président
(promo 1998)

DEROULEMENT DES PROJETS IMMOBILIERS

L'an dernier, dans son dernier *Nous*, son bulletin d'informations, l'association des anciens présentait le très important programme immobilier dont le site de Sainte-Croix allait faire l'objet.
Le coût global en est de 7,5 millions d'euros, financés principalement par une subvention du Conseil régional des Pays de La Loire de 3 millions d'euros et un emprunt bancaire sur 25 ans de 4 millions d'euros.
Ce programme a pris du retard, notamment du fait de l'épidémie provoquée par le coronavirus et du confinement qui en a résulté.
Mais des éléments perturbateurs sont aussi intervenus. La fondation du patrimoine qui finance une partie des travaux du petit château a demandé des modifications suite aux observations de l'architecte des bâtiments de France, ce qui a provoqué des surcoûts, que l'association propriétaire a accepté de prendre en charge. Les pompiers, qui doivent donner leur avis sur les questions de sécurité, avant l'obtention du permis de construire, ont demandé des modifications des plans pour faciliter, en cas de besoin, l'évacuation des bâtiments.
Par ailleurs, au cours des travaux, la plaque commémorative apposée sur un mur du petit château à la mémoire des anciens élèves décédés pour faits de guerre autres que la guerre de 14/18, est tombée et s'est cassée en mille morceaux. Une nouvelle plaque identique, financée par l'assureur de l'entreprise ayant provoqué le sinistre, la remplacera.
Compte tenu des retards, l'administration du lycée n'a emménagé dans les bâtiments près de l'entrée (ex classes de BTS) sur la rue A. de Saint-Exupéry qu'à la Toussaint 2020 au lieu du mois de juillet précédent.
La restauration du petit château avait commencé peu de temps auparavant. Les travaux nécessitent de la taille de pierres, une révision complète de la toiture, une réfection des enduits.
Les locaux ne pourront accueillir la salle des professeurs et les salles de travail prévues qu'en avril-mai 2021.

C'est alors seulement que les travaux de démolition du bâtiment central, entre la tour des sciences et la tour qui accueille le restaurant/self et le CDI au 1er étage, pourront commencer.
La construction du nouveau bâtiment à deux étages au lieu d'un commencera dans la foulée, immédiatement après la démolition.
Le nouveau bâtiment devrait entrer en service en septembre 2022.
Il accueillera une extension du restaurant / self, des laboratoires pour les sciences, des salles de cours, un foyer des élèves. Un ascenseur (une nouveauté pour l'établissement) sera installé pour être en conformité avec la réglementation concernant l'accès aux personnes handicapées.
Les dernières étapes seront les démolitions et destructions d'une part du bâtiment actuellement situé dans le prolongement et accolé au petit château, aujourd'hui utilisé comme cafétéria et qui fut dans des temps plus anciens une salle de jeu et un théâtre, et d'autre part du bâtiment (en construction légère) accueillant aujourd'hui des laboratoires et situé au pied de la tour des sciences, près du gymnase.

SAMEDI 9 OCTOBRE 2021 : PROJET DE JOURNEE ANNUELLE DES ANCIENS

La date envisagée pour la prochaine journée des anciens est le **samedi 9 octobre 2021**.
Le bureau espère que, cette année, la journée pourra avoir lieu et l'Assemblée générale se tenir. Il s'agit d'une date provisoire en raison des incertitudes liées à la situation sanitaire et aux règles fixées par les pouvoirs publics qui sont susceptibles d'évoluer.
Le site de Sainte-Croix sera en plein travaux de construction.

Tous les anciens et anciennes sont invités à participer à cette journée, qu'ils soient adhérents ou non à l'association des anciens. C'est un moment de retrouvailles, d'échanges, de convivialité.
La promo du bac 1971 est particulièrement invitée à se retrouver pour son 50ème anniversaire.
Pour tenir compte d'observations et de suggestions faites ces dernières années, l'organisation, le contenu de la journée et les horaires seront modifiés. La journée commencera à 10h30 par une messe célébrée à la mémoire des anciens élèves et professeurs décédés au cours de l'année précédente. Un apéritif et un repas en commun (sur réservation) suivront.
L'assemblée générale et le rapport d'activités seront présentés en début d'après-midi. Ils seront suivis d'une conférence-débat dont l'invité n'est pas encore choisi au moment où ces lignes sont écrites.
L'objectif est de clore la journée pour 17 h au plus tard.

CONSÉQUENCES DE L'ÉPIDÉMIE SUR LE FONCTIONNEMENT DE L'ÉTABLISSEMENT

L'épidémie que subit actuellement notre pays depuis quasiment un an a eu et a encore aujourd'hui des conséquences sur le fonctionnement de l'école et du lycée.

D'abord, du 17 mars au 11 mai 2020, l'établissement a été fermé.

Grâce aux outils informatique et à l'utilisation de logiciels (notamment What'sapp, Zoom, Classroom) des activités ont pu être maintenues à distance. Les enseignants donnaient des devoirs et des leçons depuis leurs ordinateurs personnels à domicile.
A la mi-mai, l'école et le lycée rouvrent pour les élèves volontaires.
Le port du masque est obligatoire et généralisé.
Au lycée, les élèves de Seconde sont dispensés de cours. Pour les élèves de Première et Terminale, des dates et des horaires de cours sont fixés, mais sans obligation de présence.
En septembre, les activités reprennent normalement.

Mais du 30 octobre au 15 décembre, une nouvelle période de confinement est décrétée par les pouvoirs publics.

Concernant la restauration au Self et à la cafétéria, en novembre 2020, pour permettre le respect de la distanciation obligatoire, des barnums sont installés dans la grande cour.

Le logiciel TEAMS est généralisé à toutes les classes. Les cours se poursuivent, mais toutes les classes, maternelles, primaires et du lycée, sont divisées en demi-groupes : un premier groupe est présent le lundi et le mardi la première semaine et les mercredi, jeudi et vendredi la deuxième semaine. Puis le calendrier est inversé avec l'autre groupe. Les enseignants dispensent les enseignements par Internet depuis les salles de classe, toutes équipées du logiciel TEAMS. Certains utilisent les outils mis à disposition par le CNED. Des webcams et des casques avec micro incorporé sont mis à disposition des enseignants.

Pour les travaux pratiques de Physique-Chimie, certains ont lieu en présentiel et d'autres à distance. Le plus compliqué est la récupération des notes. Pour les langues, les élèves s'organisent et le travail prescrit est réalisé à la maison. Le fonctionnement hybride en demi-groupes est plus compliqué. Les enseignants sont plus sollicités par les élèves. Les salles de classe sont occupées par des élèves travaillant en petits groupes. Le tutorat s'organise par le biais des plateformes. Pour lutter contre l'isolement et l'individualisation, la CPE (on disait autrefois surveillant général), Mme Deliére a organisé, pour les élèves du lycée général, un dispositif « l'ACADEMY » inspiré du film Harry Potter qui permet une émulation et favorise le tutorat et le travail de groupe, en attribuent des points aux équipes et favorisent un esprit communautaire.
Les élèves sont regroupés, en fonction de leur tempérament et de leurs goûts, en 4 équipes qui mixent Secondes, Premières et Terminales.
Ces équipes participent à des projets humanitaires communs.

La salle de permanence continue d'accueillir les élèves qui le souhaitent, mais dans des limites précises avec distanciation obligatoire.

Le même fonctionnement est adopté pour les BTS. Par contre, les effectifs en alternance et apprentissage étant moins important, les classes ne sont pas divisées en sous groupes.

Les élèves dont les familles ne sont pas équipées d'ordinateur et d'imprimante et qui ne peuvent se connecter à domicile sont accueillis en permanence au lycée sur demande des parents.

Le sport continue à fonctionner en demi-groupes mais il semble que des changements soient envisagés au niveau des directives.
Il n'y a pas de cours à distance.

POURQUOI VERSER LA TAXE D'APPRENTISSAGE A SAINT-CHARLES-SAINTE CROIX ?

TAXE D'APPRENTISSAGE

Une loi récente a profondément modifié la réglementation de la formation, tant la formation continue que l'apprentissage et les obligations incombant aux entreprises et aux acteurs économiques. Depuis 2020, la Taxe d'Apprentissage est égale à 0.68 % de la masse salariale.

Cette somme se décompose en 2 parties :
• 87 % destinés au financement de l'alternance sont versés aux opérateurs de compétences (OPCO).
• 13 % sont consacrés par l'employeur à des « dépenses libératoires directes »

Ce solde de 13 %, vous pouvez le verser directement à l'OGEC Saint-Charles-Sainte-Croix qui est habilité à le percevoir. Il sera utilisé pour la mise en place de nouveaux moyens pédagogiques, de formations aux premiers secours permettra d'équiper des salles en matériel vidéo et en matériel informatique, de s'entraîner à des entretiens de recrutement avec des professionnels, de certifier les compétences en orthographe et en grammaire avec la certification Voltaire.

Il ne s'agit que d'exemples de possibilités d'utilisation des fonds reçus des entreprises.

En versant votre contribution obligatoire (solde de 13%) à Saint-Charles-Sainte-Croix, avant le 31 mai, vous aiderez le lycée à préparer les élèves à mieux s'intégrer professionnellement.
Parlez-en à votre responsable du personnel ou de la formation ou à votre directeur financier ou chef comptable ou à votre PDG.

Pour tout renseignement ou information complémentaire, contact avec : catherine.dufrie@stcharles-stecroix.org

■ Pour adhérer à l'association des anciens

Ceux qui le souhaitent peuvent aller sur le site Internet de l'association des anciens : www.anciens-stecroix-lemans.fr
A la rubrique « infos pratiques », ils trouveront un bulletin d'adhésion ainsi que la possibilité de régler directement en ligne leur cotisation.

■ Message à ceux et celles qui ont reçu ce bulletin par la voie postale ou par relation de la main à la main

Nous

Aidez l' association à faire des économies : Communiquez lui votre adresse e-mail personnelle (le coût des envois par ce moyen est sans commune mesure avec les envois par la poste qui deviennent de plus en plus onéreux. Alors, merci par avance de communiquer votre adresse e-mail à : contact@anciens-stecroix-lemans.fr. Cela vous prendra quelques secondes. Indiquez votre promo (année de sortie) avec nom, prénom et date de naissance pour éviter les homonymies.

■ Contacts

Association des Anciens Élèves de Notre-Dame de Sainte-Croix
25, rue Antoine de Saint-Exupéry72000 LE MANS

■ Téléphone : 06 95 15 44 00

■ E-mails : contact@anciens-stecroix-lemans.fr
anciens@stcharles-stecroix.org

■ Site internet : www.anciens-stecroix-lemans.fr

■ Facebook : https://facebook.com/assoanciensstecroix/

■ Linkedin : Possibilité de demander à s'inscrire au groupe Linkedin des anciens https://linkedin.com/groups/12160903

■ Conception et création maquette
IDEO-COMPO - 06 77 46 76 42
p.langevin@ideo-compo.com • www.ideo-compo.com

UNE ASSEMBLÉE GÉNÉRALE SQUELETTIQUE... DES ACTIVITÉS ASSOCIATIVES RÉDUITES...

Les restrictions mises en place par le gouvernement pour faire face à l'épidémie provoquée par le Coronavirus ont eu aussi des conséquences sur le fonctionnement de votre association.

■ Les rencontres avec les élèves de Terminales, classe par classe, n'ont pu avoir lieu.

■ La cérémonie de remise des diplômes a été annulée

■ De même pour la journée des anciens et l'assemblée générale annuelle prévue le samedi 10 octobre 2020.

■ La gestion du fichier des anciens élèves et sa mise à jour ont, pour être en conformité avec le RGPD, été transférées à l'établissement.

■ Le président, Pierre Couette, était présent en janvier 2020 à Reims à l'Assemblée Générale de la fédération des anciens élèves des établissements jésuites d'éducation.

■ L'association a pu faire paraître le *Nous* annuel et le diffuser à tous ceux dont elle possédait les adresses e-mail quelques centaines d'anciens élèves, (notamment les adhérents des années précédentes). Cette diffusion a été effectuée par la voie postale avec le concours d'un routeur. L'envoi à tous les anciens n'a pas été réalisé cette année pour des raisons d'économie.

■ L'assemblée générale annuelle de l'association s'est néanmoins tenue, sous un format réduit, grâce à quelques dizaines de pouvoirs qui avaient été envoyés par les adhérents. Le président a présenté le rapport d'activités et le rapport financier préparé par le trésorier, Alain Brière.
La tenue de l'assemblée générale a posé un problème juridique en raison d'une disposition statutaire qui limite à 5 le nombre de pouvoirs pouvant être détenus par chaque membre présent physiquement. Il faudra modifier cette disposition lors d'une future révision de statuts.
De même, le mandat des membres du conseil d'administration a été tacitement prolongé d'une année et la composition du conseil n'a pu être renouvelé, aucune candidature n'ayant été proposée ou présentée.

■ Le rapport financier fait ressortir les principaux éléments ci-après.
Rappelons, que depuis 2019, l'exercice social a été décalé pour suivre l'année scolaire. Désormais, il commence le 1er septembre pour se terminer le 31 août.
A la clôture du 31 août 2020, le trésorier constate un solde positif de 1401€ pour 11.398€ de recettes.
Le résultat positif de cette dernière année fait suite à deux exercices déficitaires. Pour atteindre l'objectif d'équilibrer les comptes, il a été décidé d'imprimer le *Nous* à un nombre d'exemplaires restreint et de le diffuser principalement par e-mail aux anciens dont l'association connaissait l'adresse. Ainsi ces dépenses ont diminué de moitié passant de près de 10.000€ à moins de 5000€. L'autre poste important de dépenses est constitué des subventions versées à la direction du lycée pour aider les élèves en difficulté financière pour raisons familiales et pour l'organisation de voyages scolaires à l'étranger.
Il faut aussi constater que le changement de méthode de prospection,(e-mail au lieu de courrier postal), pour le renouvellement des cotisations a eu pour effet une diminution significative du nombre de cotisants .
Au 1er septembre 2020, l'association possédait 7768€ sur un livret A et 2018€ sur son compte bancaire ordinaire soit un total de 9726€, indispensable pour faire face et engager les dépenses en attendant les rentrées des prochaines cotisations.
Il faut aussi faire quelques réserves pour le projet d'un nouvel annuaire, (toujours très onéreux).

■ Le groupe Linkedin, dont la responsabilité a été transférée par son créateur Dominique Wolff à Guillaume Pellerin a poursuivi sa vie. Il compte aujourd'hui 122 membres.

■ Le compte Facebook (suivi par Charles-Emmanuel Péan) présente chaque mois de courtes biographies et des nouvelles d'anciens encore en activité.

■ Faute de pouvoir déplacer la date, le groupe Ile-de-France qu'animait Hervé de Tarade n'a pas organisé de soirée de rencontres en 2020.
Une idée est dans l'air de réunir, à Paris, les anciens de la promo 1971 pour ses 50 ans.

■ Le site Internet de l'association est resté inchangé. Depuis quelques mois, l'introduction des nouvelles informations et données a été confiée contractuellement à la responsable de la communication de Saint-Charles-Sainte-Croix.
Il reste à désigner un rédacteur, collecteur, metteur en forme d'informations qui transmettra les éléments à la personne en charge de cette activité.

■ Le bureau espère organiser les dîners amicaux trimestriels que le président, Pierre Couette, avait le projet d'instituer. Les dates prévues ont toutes été annulées pour cause de COVID. Ce n'est que partie remise.

■ Plusieurs anciens (7) ont sollicité le concours du groupe sarthois de solidarités nouvelles contre le chômage (SNC) dans le cadre de leur recherche d'emploi.

■ Plusieurs anciens ont participé au conseil d'administration de l'association propriétaire et/ou au conseil d'administration de l'Ogec, gestionnaire de l'établissement ou encore au Conseil d'établissement.

■ D'autres ont été sollicités par la pastorale pour animer des groupes de réflexion ou par l'APEL pour témoigner ou répondre aux questions lors du forum des métiers ou d'ateliers d'aide à l'orientation.

Comme le lecteur de ce *Nous* peut le constater, les activités ont été réduites mais certaines se sont poursuivies, dans le respect des règles sanitaires imposées par le gouvernement.

■ Enfin, il faut signaler le grand projet pour 2022 ou 2023 : éditer un nouvel annuaire des anciens élèves, le dernier publié date d'octobre 2015 et avait été réalisé en partenariat avec Bayard EDITIONS.

Pour que l'association continue, n'oubliez pas de verser votre cotisation pour l'année en cours.
L'exercice social court du 1er septembre 2020 au 31 août 2021, il suit désormais l'année scolaire.

EN MÉMOIRE DE SAINT-EXUPÉRY

La ville du Mans s'est associée, en octobre, à l'occasion des journées du livre aux manifestations du 80ème anniversaire de la disparition de l'illustre écrivain, ancien élève de Sainte-Croix de 1909 à 1915 (de la classe de 7ème - CM2 - à la classe de Seconde).

Des conférences et des visites guidées de l'établissement ont été organisées à cette occasion ainsi que des promenades guidées itinérantes des différents lieux qu'il a fréquentés.

Thierry Dehayes (promo 1980) fut un des acteurs de cette opération.

ÉVOLUTION DES EFFECTIFS D'ÉLÈVES ENTRE 2015 ET 2020

Notre lycée plus que centenaire continue d'évoluer dans tous les domaines et sous tous ses aspects : bâtiments, diplômes préparés, équipements, outils et méthodes pédagogiques. Les effectifs ne font pas exception. Il suffit de regarder leur évolution sur les 5 dernières années : entre 2015 et 2020 le nombre d'élèves et d'étudiants est passé de 1255 à plus de1500 (en incluant l'école maternelle et primaire, restée stable avec 223 élèves, et les jeunes sous contrat d'alternance).

De nouvelles classes ont été créées au lycée général pour accueillir 226 élèves supplémentaires, soit une croissance de 50% ces dernières années. Il s'agit tant de classes de Seconde générale que de classes de Première et de Terminale.

Année de rentrée		2015	2020
École maternelle et primaire			
3 classes maternelle, 5 classes primaires, 1 classe ULIS		223	223
Lycée général et technologique			
Classes de Seconde - répartis dans 8 classes	(+114)	133	247
Classes de Première générale - répartis dans 7 classes	(+86)	91	177
Classes de Première technologique - répartis dans 2 classes	(+23)	41	64
Classes de Terminale générale - répartis dans 5 classes	(+12)	127	139
Classes de Terminale technologique - répartis dans 2 classes	(+16)	44	60
Sous-total Lycée général	**(+226)**	**461**	**687**
Lycée professionnel			
Classes de Seconde	(-6)	74	68
Classes de Première	(+10)	49	59
Classe de Terminale	(+3)	65	64
Sous-total Lycée professionnel	**(+7)**	**188**	**191**
Formations initiales post-Baccalauréat			
CPGE commerce - prépa en 2 ans	(-23)	51	28
BTS - 5 BTS en 10 classes	(+9)	282	291
Sous-total formations post-Bac	**(-14)**	**333**	**319**
Total général sous statut scolaire	**(+217)**	**1203**	**1420**
Formations en alternance et apprentissage			
Bac pro SEN		8	12
Bac pro ARCU		n'existait pas	1
Bac Pro G.A.		n'existait pas	2
BTS Informatique SIO 1		18	18
BTS Informatique SIO 2		18	18
BAC +3 RNCP		4	5
Prépa au DCG (en 2 ans à l'expertise comptable)		4	18
Total alternance		**52**	**74**
TOTAL GÉNÉRAL		**1255**	**1494**

IMPORTANT : NE PAS PERDRE SES DROITS A FORMATION

Si vous êtes toujours en activité professionnelle, vous risquez de perdre des droits à formation acquis antérieurement dans le cadre du droit individuel à la formation (DIF) si vous ne transférez pas vos droits acquis sur votre compte personnel de formation : le CPF. Le CPF est le nouveau dispositif issu de la récente réforme de la formation professionnelle continue.

Il est possible que votre employeur, avec votre accord, ait réalisé cette opération. Mais il vaut mieux vérifier votre situation sur ce point. Même si vous n'avez pas de projet de formation, il vaut mieux préserver vos droits, car dans le contexte actuel, on ne peut pas exclure le fait d'avoir besoin d'utiliser ce droit.

Pour plus d'informations et pour transférer vos droits DIF sur votre CPF, voire créer votre CPF, le mieux est d'aller sur le site Internet : www.moncompteformation.gouv.fr

IMPORTANT : le transfert des droits acquis au DIF vers le CPF doit être effectué avant le 30 juin 2021. Si le transfert n'est pas effectué à cette date, les droits acquis dans le cadre du DIF sont définitivement perdus.

Vous pouvez aussi vous renseigner auprès de votre employeur et lui demander si vos droits à formation sont bien comptabilisés et actualisés sur le site officiel du gouvernement.

LES RÉSULTATS AUX EXAMENS EN JUIN 2020 : UN CRÛ EXCEPTIONNEL

Les examens officiels de juin 2020 ont été passés dans des conditions particulières, qui ont eu pour conséquence un taux particulièrement élevé de reçus et un nombre inhabituel de mentions.

Saint-Charles-Sainte-Croix n'échappe pas à la règle générale avec un taux de reçus et de mentions réellement exceptionnel. Le lecteur en jugera par lui-même.

Il faut aussi insister sur une organisation et un suivi pédagogique particulièrement efficace grâce, aux outils informatique et à une mobilisation exceptionnelle du service informatique et des enseignants, qui ont mis en place des suivis personnalisés par téléphone et par Internet pendant la période de confinement.

Les résultats sont là :

Au Bac général : 134 reçus sur 138 présentés (97,10%) dont 89 avec des mentions (20 mentions TB, 27 mentions B, 42 mentions AB). Il faut aussi ajouter 40 mentions Euro.

Au Bac technologique : 63 reçus sur 64 (98,4%) dont 9 certifications euros, 27 mention AB, 3 mentions B, 1 mention TB.

Au Bac professionnel : 49 reçus sur 58 présentés (84,4 %) dont 10 mentions B et 14 mentions AB. On ajoutera 1 certification euro.

Dans les sections de Bac + 2, essentiellement les BTS :

- 24 reçus sur 25 en BTS SP3S (sanitaire et social), 96%
- 27 reçus sur 30 en informatique, 90%
- 25 reçus sur 27 en commerce international, 92,5%
- 24 reçus sur 29 en commerce et organisation, 82,7%
- 30 reçus sur 41 en comptabilité gestion, 73,1%

Au total, 130 reçus sur 152 en BTS en formation initiale soit 85,5%

Concernant les formations en alternance, apprentissage ou contrat de professionnalisation, les résultats sont aussi excellents :

- 7 reçus sur 7 au bac Pro SEN (systèmes numériques), 100%
- 22 reçus 24 au BTS Informatique (SESR et SLAM), 91,6%
- 9 reçus sur 9 au BEP Systèmes numériques (SN), 100%

Dans le domaine Informatique, il faut aussi remarquer les résultats du Bac +3/ Bac +4 (concepteur développeur d'application, titre de niveau 2, inscrit au RNCP) avec 6 reçus sur 8 aux 3 CCP qui structurent ce diplôme.

Enfin, il faut mentionner le succès obtenu par 2 alternants (sur 8 candidats) qui ont obtenu le DCG qui leur ouvre la voie de l'expertise comptable, au terme d'un parcours supérieur très sélectif et semé d'embûches.

UNE NOUVELLE DIRECTION POUR L'ÉTABLISSEMENT...

Bernadette Boisnard, directrice de l'établissement depuis 2012, a décidé de faire valoir ses droits à la retraite au 31 août 2021, ayant atteint le nombre de trimestres lui permettant de prétendre à une retraite à taux plein. La direction diocésaine de l'enseignement catholique a pris en main la recherche d'une nouvelle direction, directeur ou directrice.

Bernadette Boisnard est arrivée à Sainte-Croix en 2012, pour succéder à Françoise Hagron qui ne souhaitait pas prendre la direction de l'établissement dans le cadre de la fusion avec le lycée Saint-Charles.

Elle venait du collège Maupertuis, voisin de Sainte-Croix et de Saint-Charles, dont elle fut la directrice pendant plus de 15 ans, après des fonctions de directrice adjointe au lycée / collège / école Sainte-Anne pendant 10 ans à Sablé sur Sarthe.

Titulaire d'une maîtrise de lettres modernes obtenue à l'université de Rennes, elle était aussi titulaire d'une maîtrise de sciences de l'éducation préparée à la Catho d'Angers, où elle fut chargée de cours temporairement quelques années plus tard dans le cadre de l'IFUCOME.

Madame Boisnard aura passé 32 ans au service de l'enseignement catholique et a élevé 3 enfants (un garçon et deux filles) pour lesquels elle a interrompu sa carrière pendant quelques années.

Ses premières missions furent d'une part la réalisation de la fusion entre Sainte-Croix et Saint-Charles, d'autre part le transfert des tutelles des sœurs de Saint-Charles et des Jésuites à la direction diocésaine de l'enseignement catholique.

Il a fallu mettre en place une nouvelle structure gestionnaire sous forme d'un OGEC fusionnant l'association des amis de Sainte-Croix et l'association d'éducation populaire Saint-Charles, mais aussi concevoir et mettre en place une nouvelle organisation, une nouvelle équipe, un nouveau fonctionnement, tout en respectant les instructions de l'évêque du Mans : respecter le charisme des congrégations fondatrices et anciennement gestionnaires des établissements, notamment sur le plan pédagogique et spirituel.

Sous sa direction entre septembre 2012 et septembre 2020 : les effectifs de Saint-Charles-Sainte-Croix sont passés de 1207 à 1511, soit une croissance de plus de 300 élèves en 9 ans (25%).

8 classes nouvelles ont été ouvertes, principalement en série générale. Dans le même temps, le CFP et l'UFA ont doublé leurs effectifs passant de 45 à 91 alternants (apprentissage et contrats en alternance).

L'immobilier a accompagné cette évolution grâce à l'association propriétaire (association Charles Fillion) : aménagement de l'entrée de l'école sur la rue de Malpalu, démolition des pavillons en ruine situés au bas du parc sur l'avenue Bollée, construction de sanitaires et de salles de gymnastique pour le pôle sportif.

Sont en cours, les travaux de rénovation du petit château, l'installation de l'administration dans les anciens bâtiments des BTS, la démolition de l'ancien bâtiment central et la reconstruction d'un nouveau bâtiment avec deux étages, la réfection des toitures du lycée Saint-Charles grâce au concours de la fondation « La Cénomane », la mise en place de nouveaux outils informatiques, etc.

L'association des anciens a accompagné ces projets.

Sur le plan pédagogique, les journées de perfectionnement et de réflexion destinées aux enseignants ont été appréciées. Des initiatives des enseignants et du service interne de pastorale ont été encouragées, de même que le travail en groupe et le tutorat.

Sur le plan communication et information, on relèvera la mise en place d'un nouveau site Internet, d'outils informatique plus performants, la création d'un journal d'établissement.

Tout cela n'a pu être réalisé que grâce à l'implication très forte de Madame Boisnard, qui n'a jamais été avare de son temps et qui a su mettre en valeur les charismes des congrégations fondatrices.

Qu'elle soit ici remerciée de tout ce travail qui a porté ses fruits, notamment la mise en place d'une équipe de direction efficace, qui a poursuivi le travail de remise sur pied de l'établissement de manière concertée en y restaurant l'ordre, le travail de groupe, la discipline et une gestion stricte et contrôlée.

LA SCULPTURE ET L'ART DE LA STATUAIRE SUR LE SITE DE SAINTE-CROIX

Le visiteur qui pénètre sur le site de Sainte-Croix rentre généralement par le portail qui donne sur la rue Saint-Exupéry sauf pour certaines familles ayant des enfants à l'école maternelle ou primaire.

Le parcours sera celui de la découverte au fur et à mesure en se dirigeant vers « la grande chapelle » devenue au fil du temps « la chapelle » aujourd'hui unique sur le site.

Dès l'entrée, le visiteur remarque un monument. Il s'agit de celui érigé à la mémoire des anciens élèves décédés du fait de la guerre de 1914-18. Au centre se tient une femme debout devant une croix. Il s'agit de la vierge Marie.

Cette sculpture est l'œuvre de Camille Debert (1867/ 1935).
Cet artiste, célèbre dans les années 1920, avait comme spécialité la sculpture de monuments aux morts (La vierge des ardents, la piéta de Vaugirard, le vierge des Fontenelles, etc).
Ce monument fut inauguré en novembre 1923 en présence du cardinal Charost archevêque de Rennes, ancien professeur, de Mgr Grente, évêque du Mans, de Mgr de Durfort, évêque de Poitiers et ancien élève, de quatre députés de la Sarthe, de la Mayenne et d'Ille-et-Vilaine, tous anciens élèves.

Poursuivant son chemin, le visiteur pénètre dans la grande cour. Au fond, à gauche, sous les arbres, devant le bâtiment central, se trouve une statue d'Ignace de Loyola avec un livre à la main portant sculpté en latin la mention « exercices spirituels » , le fondateur de la Compagnie de Jésus qui eut la tutelle et la direction de l'établissement de 1870 jusqu'au 15 février 2013. L'auteur de cette sculpture est inconnu.

Ignace de Loyola est un navarrais espagnol né en 1491, décédé à Rome en 1556. Il est inhumé à Rome et a été canonisé en 1622 en même temps que Saint François-Xavier, Thérèse d'Avila, Isidore Le Laboureur. Il est fêté le 31 juillet.
Gentilhomme, il participe au siège de Pampelune au cours duquel il est blessé, c'est le point de départ d'une nouvelle vie. Il fait une retraite à Manrèse seul dans une grotte, pendant un an. Puis, part à Paris faire des études à la Sorbonne, rencontre notamment Pierre Fabre et François-Xavier, fait le vœu d'aller à Rome et en terre sainte. Il fonde, avec l'accord du pape, la Compagnie de Jésus qui se répand très rapidement. Elle crée, en quelques années, un nombre considérable de collèges et de missions dans le monde. A quelques mètres, le long du bâtiment central situé entre la tour des sciences et la tour qui accueille le restaurant, sont situées, deux statues en fonte, peintes en vert.
Pourquoi avoir choisi, ces deux saints ?
La réponse est simple : Ils sont jeunes et sont montrés en exemple à la jeunesse. Ils faisaient partie de la Compagnie de Jésus. Or quand Sainte-Croix s'est installé, sur son site actuel, l'établissement était sous la tutelle des jésuites. Ce sont donc eux qui ont fait mettre en place ces sculptures.

A gauche, **Saint Louis de Gonzague**, né en 1568 dans une famille princière de la haute noblesse italienne meurt à Rome de la peste en 1591 à 23 ans. Il a été canonisé en 1726 et est fêté le 21 juin. Il a été déclaré saint patron de la jeunesse et Jean-Paul II, en 1991, l'a déclaré saint patron des malades atteints du Sida. Sur le socle de la statue, on peut lire l'expression latine suivante : « Temporalibus spretis intendo sempiternis » qui peut être traduite par « M'écartant des choses de ce monde, j'aspire à l'éternité ».

A droite, **Saint Stanislas Kostka** né en Pologne et 1550, meurt du paludisme à Rome en 1568, à 18 ans, après un an de noviciat. Rentré dans la Compagnie de Jésus contre la volonté de son père, il avait rejoint Rome à pied depuis la Pologne. Il est inhumé dans l'église Saint-André du Quirinal et a été canonisé en 1726 en même temps que Saint-Louis de Gonzague. Sur le socle où repose la statue, est gravé la phrase : « Deus meus et omnia » qui peut être traduite par « Dieu est mon tout ».

Le visiteur rentre alors dans le bâtiment central et se dirige vers la chapelle.
Il admire, au-dessus de la porte d'entrée, un christ en ivoire de 80 cm d'envergure. Il s'agit d'une œuvre attribuée par Fabrice Masson, conservateur des antiquités et objets d'art, à un sculpteur du 18e siècle et considérée comme étant de très grande qualité.

Ce christ aurait fait parler de lui dans l'œuvre d'une romancière prolixe du 19e siècle et aujourd'hui oubliée, GYP, surnom de la comtesse de Martel de Janville (née de Mirabeau) qui a écrit 115 romans et tenait salon à Neuilly où elle habitait, salon que fréquentaient Marcel Proust, Maurice Barrès, Edgar Degas, Anatole France, Forain, Paul Valéry.
Dans son œuvre, Le Mans devient Pont sur Sarthe. Son livre le plus célèbre « Le Mariage de Chiffon » a fait l'objet, en 1942, d'une adaptation cinématographique par Claude Autant-Lara. C'est dans ce livre qu'il serait question de ce christ en ivoire.

A l'intérieur de la chapelle, on remarque au fonds à gauche, en hauteur une statue en bois de cèdre du Liban d'une Vierge Marie présentant l'enfant Jésus. Cette sculpture est l'œuvre de Pierre Thézé (1913-1999), grand prix de Rome de sculpture en 1945, qui fut directeur de l'école des Beaux-Arts d'Angers. Une rue d'Angers porte son nom. Cette sculpture fut offerte à l'établissement suite à une souscription lancée par les mères d'élèves. Elle fut installée et bénie le 9 avril 1954 par Mgr Paul Chevalier, ancien élève, alors évêque auxiliaire du Mans.

Dans le chœur de la chapelle : plusieurs objets et œuvres d'art sculptés.
Tout d'abord, les sièges en bois réservés aux officiants et aux servants d'autels, sont des créations de Monsieur Le Gall, menuisier de l'établissement en 1957. (il y avait alors un atelier de menuiserie à Sainte-Croix).

Enfin, il faut signaler le tabernacle et la croix d'autel, en argent massif, œuvres de Jean-Marie Tézé (1919-2013), jésuite, professeur d'esthétique au Centre Sèvres à Paris.
Avant de sortir de la chapelle, on remarquera près de l'orgue une Vierge à l'enfant en bois sculpté. Il s'agit d'une œuvre provenant de l'Institution Sainte-Anne, située avenue Bollée et ramenée à Sainte-Croix par la Fondation « La Cénomane » suite à la vente des bâtiments par cette derrière, après la fermeture de l'école Sainte-Anne et son transfert sur le site Sainte-Croix. Selon Fabrice Masson, inspecteur des monuments historiques, il s'agirait d'une sculpture de la fin du 18e siècle.

ANCIEN ÉLÈVE ET ILLUSTRE SINOLOGUE : JEAN LEFEUVRE (1922-2010)

Jean Lefeuvre est né le 5 juillet 1922 à Chemiré Le Gaudin et décédé le 24 septembre 2010 à Taïpeï. Il avait été fait commandeur dans l'ordre des arts et lettres en 2007, distinction qui lui fut remise le 4 mars 2008 à l'institut Ricci à Taipei.

L'œuvre de Jean Lefeuvre est connue de tous les spécialistes de la langue chinoise, à un double titre. Il est l'expert mondialement reconnu de l'écriture primitive chinoise notamment des inscriptions de la dynastie Zhou entre 1150 et 771 avant J.C., l'initiateur et un des principaux auteurs du dictionnaire chinois : **le Grand Ricci**, contenant 13 500 caractères et 300.000 mots et expressions. Cet ouvrage, énorme travail d'une équipe pendant plusieurs dizaines d'années, sous sa responsabilité partagée avec le père Yves Raguin, commencé en 1930, a été publié en 2010 et présenté à Shanghaï, quelques mois avant la mort de Jean Lefeuvre. Ouvrage de référence, il est utilisé dans le monde entier par tous ceux qui s'intéressent à la Chine, à sa langue et à sa culture.

Entré au collège Sainte-Croix au Mans en 1933 en classe de 6ème. Il y obtiendra son baccalauréat en juillet 1940.

Dès octobre, il rentre au noviciat à Laval chez les Jésuites, part au service du travail obligatoire (STO) en Allemagne en 1943, passe une licence de philosophie à Montpellier.

En 1947, il s'embarque à Naples pour la Chine et débarque à Shanghaï après deux mois de navigation. Il gagne Pékin en pleine guerre civile entre nationalistes et communistes s'inscrit à l'Université d'Etat, y suit les cours de philosophie, de langue chinoise et perfectionne son mandarin. Parallèlement, il suit les cours de théologie, destinés aux futurs jésuites, à Shanghaï. Il sera ordonné prêtre en avril 1952 dans la cathédrale Saint-Ignace de Pékin.

En 1952-53, il termine ses études de théologie aux Philippines, les jésuites ayant été expulsés de Chine et arrive en 1955 à Taiwan d'où il ne repartira pas.

En 1956, il publie « Les enfants dans la ville », à la demande de son supérieur (le père Béda Zhang, qui mourra en prison.). C'est une chronique de la persécution dont sont victimes les enfants chrétiens de la part des autorités chinoises communistes. Ce livre aura à l'époque un tel retentissement que Chou en Laï demandera au Parti communiste français d'écrire un livre réponse (ce livre, paru sous la signature de Simone de Beauvoir a pour titre « La Longue marche »).

On signalera l'écriture de très nombreux articles dans des revues et des livres en chinois Bien que très indépendant d'esprit, Jean Lefeuvre fut aussi un animateur de groupes de spiritualité chrétienne à Taiwan.

Le père Lefeuvre meurt à Taipei le 24 septembre 2010 à l'âge de 88 ans.

Sur Jean Lefeuvre : le livre de Thierry Meynard : *Jean Lefeuvre, Jésuite et sinologue aux éditions du Cerf* (2007)

ON L'APPELAIT « LE CHAT » OU ENCORE « MIAOU »

François Rébillard est décédé le 18 janvier 2021 à l'âge de 95 ans. Ses obsèques ont été célébrées à Piriac en Loire Atlantique où il s'était retiré avec son épouse, il y a quelques années. Il était né le 28 mai 1925. Originaire de la Mayenne, il entre à Sainte-Croix comme élève en 1935. Après son bac, en 1945, il devient surveillant puis est nommé professeur de musique, solfège et piano. Dans le prolongement de cette activité, il devient organiste et est chargé de la tenue de l'orgue de la grande chapelle lors des cérémonies. Il donnera aussi, à titre personnel, des cours particuliers de piano et d'orgue

Professionnellement, c'était un bourreau de travail, exigeant vis-à-vis de ses élèves. Il devait développer de grands talents pédagogiques pour attirer leur attention et maintenir la discipline dans les classes : la musique n'étant pas, pour beaucoup, une préoccupation majeure. Les ados, n'étant pas très indulgents, se moquaient ouvertement des nombreux et fréquents tics dont leur professeur était affublé. Il devait aussi s'occuper de sa nombreuse famille (7 enfants).

Comme peu de moyens étaient attribués par la direction de Sainte-Croix pour la maintenance de l'orgue, on le voyait parfois se glisser par la trappe d'accès à la machinerie pour procéder à des réparations avec les « moyens du bord ». C'était un professionnel consciencieux, soucieux de bien faire, au final, un excellent musicien.

François Rébillard avait un surnom.
Les élèves l'appelaient « le chat » ou encore « Miaou ». Pourquoi ? Cela reste un mystère.

Aujourd'hui, quand des anciens élèves parlent de lui, c'est avec beaucoup d'affection et de respect.

Conséquence du rapprochement avec le collège Saint-Louis, à la fin des années 60, son poste d'enseignant de musique avait été transféré à Saint-Louis.

A signaler, il apportait le concours de sa voix de ténor à l'ensemble vocal Saint-Julien que dirigeait, le père Poudré, maître de chapelle de la cathédrale.

Parallèlement, monsieur Rébillard a tenu, pendant de nombreuses années, l'orgue de l'Eglise Saint-Pavin au Mans. Et il a formé des organistes qui, aujourd'hui, exercent leur art un peu partout en France.

Certains de ses anciens élèves parlent de lui avec une grande reconnaissance. C'est le cas de Dominique Rouits (entré en 1959, promo théorique 1966), qui lui doit sa découverte de la musique, a créé l'Opéra et l'orchestre de Massy et a succédé à Pierre Dervaux, célèbre chef d'orchestre, comme professeur de direction d'orchestre à l'Ecole Normale de Musique.

QUE DEVIENT L'ORGUE DE LA CHAPELLE ?

La demande de protection de l'orgue faite auprès de la Direction régionale des affaires culturelles, s'agissant d'un orgue construit par le célébrissime facteur d'orgue nantais Debierre dans les années 1870, est en cours d'instruction.

La Commission supérieure des orgues historiques au ministère de la culture a désigné un de ses membres, M. François Menissier, pour évaluer le besoin de restauration et l'intérêt de l'instrument.

Faute de crédit disponible en 2019, l'expertise a été repoussée en 2020.

Monsieur Menissier est venu sur place examiner l'instrument le 8 juillet 2020.

La DRAC et l'association propriétaire attendaient encore en janvier 2021, le rapport de la visite d'expertise effectuée en juillet 2020.

C'est qu'une fois connues, les conclusions de cette expertise que des décisions pourront être prises pour la remise en état de l'instrument.

A priori, il n'est pas exclu qu'une souscription publique soit lancée avec le concours de la Fondation du patrimoine et de la Fondation La Cénomane.

Mais , c'est une autre histoire.

LA PASTORALE, AUJOURDHUI

Aujourd'hui, la dénomination « pastorale scolaire » a remplacé des mots ou expressions utilisés antérieurement.
On parlait alors de « catéchisme » , « d'instruction religieuse », « d'éducation chrétienne », « de formation à la spiritualité ».
Les mots ont changé mais l'objectif, qui est le même, recouvre des pratiques et des méthodes qui ont considérablement évolué.
De nombreux facteurs ont contribué à ces changements. On peut relever, parmi les plus importants : l'absence permanente de religieux consacrés dans l'établissement, le contrat d'association avec l'Etat, qui prévoit l'ouverture à des élèves appartenant à d'autres religions avec comme contrepartie l'octroi de subventions, enfin la transformation de l'établissement en lycée sans classe de collège. Il en a résulté une profonde réorganisation des activités de la pastorale, même si les objectifs sont les mêmes : former des chrétiens pour le monde d'aujourd'hui.

L'organisation actuelle de la pastorale

Une équipe de laïcs, formée sur le plan pédagogique et placée sous la responsabilité de la direction de l'Établissement est installée dans un local dédié, situé près de l'entrée de la chapelle (ancien bureau du père recteur, de sa salle d'attente et de son secrétariat. Elle est composée actuellement de 2 personnes permanentes, rémunérées sous contrat de travail à temps partiel de 21 heures hebdomadaire pour chacune.
L'équipe est accompagnée quelques heures par mois par un aumônier, prêtre diocésain désigné par l'évêque qui assure les célébrations.
Cet aumônier, ancien élève, le père Johan Visser, a qui un emploi du temps très chargé en effet, en raison de la diminution du nombre de prêtres dans le diocèse, il assume parallèlement la responsabilité du pôle diocésain « Jeunes », des aumôneries du collège Saint-Julien et du Lycée Notre-Dame. Certains enseignants participent de manière bénévole, en sus de leurs cours, aux activités de la pastorale. Les responsables de la pastorale font aussi appel à des parents ou des responsables de mouvements catholiques ou d'inspiration chrétienne pour l'animation ponctuelle ou régulière de certaines activités.
Il faut signaler que Sainte-Croix accueille à plusieurs reprises en week-end durant l'année les membres des équipes sarthoises du Mouvement Vie Chrétienne, des équipes Notre Dame, de la communauté de l'Emmanuel et participe aux activités du groupe local des « chemins ignatiens » (mouvement de spiritualité dans la mouvance jésuite), et des équipes scoutes..
Les deux pères jésuites en résidence en ville au Mans, âgés tous deux de plus de 90 ans, apportent leur concours ponctuellement, sur demande du service de pastorale.
Ainsi, il n'y a plus de messe ni de distribution quotidienne de la communion et le sacrement de pénitence n'est plus assuré dans l'établissement. A la demande de l'évêque, les élèves doivent se rapprocher de leur paroisse pour ces activités, c'est l'une des conséquences de la diminution du nombre de prêtres dans le diocèse.
Les élèves et leurs familles ont changé dans un monde qui évolue. Les méthodes ont évolué faisant de plus en plus appel à la responsabilité et à la réflexion personnelle accompagnée ou en groupe.

Mais alors, quelles sont les activités de la pastorale ? Que fait-elle ?

A l'école maternelle :

Une fois par mois, dans chaque classe, un éveil à la foi d'une durée de 20 minutes a lieu sur le temps scolaire et est assuré par les responsables de la pastorale. Au premier trimestre, des célébrations sont organisées pour la Toussaint, pendant l'avent (préparation à Noël), pour la fête de l'immaculée.
Au-delà, 3 célébrations ont lieu dans l'année : pour Noël, pour Pâques, et une en fin d'année scolaire.

A l'école primaire :

Depuis deux ans, les activités ont été déléguées à une institutrice de l'école.
La pastorale, dont est organisée de la manière suivante.

- Une célébration de rentrée est organisée en septembre. Les enfants participent à la messe de Noël organisée dans l'établissement, à la Semaine sainte (chemin de croix)
- Catéchisme dans chaque classe, une fois par semaine, pendant 45 minutes en utilisant les documents parcours des « éditions de l'Emmanuel ». Cette séance a lieu avec le concours de mamans, des institutrices et d'une religieuse franciscaine.
- Messe mensuelle pour les enfants qui le souhaitent et à laquelle participent les enfants qui se préparent à un sacrement (baptême, première communion).
- Pour le sacrement de pénitence, les enfants rejoignent la célébration de la miséricorde qui a lieu à la cathédrale.

Ils participent à la messe de Noël organisée dans la chapelle de l'établissement.
Ils préparent Pâques en participant, dans l'établissement, à la semaine Sainte (chemin de croix) et aux manifestations organisées le jeudi et le vendredi saint.
La fin d'année pastorale est marquée par une célébration à la chapelle.
Pour des raisons de disponibilité, les temps hebdomadaires de prière à la chapelle, ont disparu.
Conformément aux instructions diocésaines, les célébrations des sacrements se font à l'église paroissiale Sainte-Croix.

Au lycée :

Avant d'évoquer les activités spécifiques à chaque niveau, arrêtons-nous sur les aspects communs à toutes les classes :

- Des groupes de prière constitués de volontaires et animés par des adultes se réunissent, chaque semaine pendant l'année scolaire, le mercredi matin à 7h50 à la chapelle et le vendredi midi à 13h30 dans une salle transformée en oratoire. Les temps de prière collectifs à la chapelle ont été supprimés au bénéfice de groupes plus restreints, dans un cadre moins solennel.
- La fête de la rentrée qui se tenait, en général, le 14 septembre, à l' occasion de la fête de la Sainte-Croix et au cours de laquelle l'établissement, son fonctionnement, son organisation et l'équipe de direction se présentait a été supprimée lors de la fusion avec le lycée Saint-Charles.
- En décembre, tout l'établissement, tous niveaux et toutes classes comprises, y compris les élèves situés sur le campus (ex lycée Saint-Charles) se mobilise autour des « ateliers de Noël ». Il s'agit d'une journée consacrée à l'éducation au choix. Cette journée a été créée et mise au point par les jésuites. Elle consiste en une vingtaine d'ateliers animés par des adultes professionnels ou des bénévoles engagés qui présentent des activités très variées (par exemple : violences faites aux femmes, la nativité dans l'art italien, la Syrie en tant que drame humain, les religions sont-elles sources de violence ?, Abraham : père des croyants, les sectes, le système solaire et la 9ème planète, l'abbaye de l'Epau : œuvre d'une reine, la jeunesse et la résistance en Sarthe). Les élèves s'inscrivent dans les ateliers de leur choix.
- La Semaine sainte fait l'objet d'une animation particulière : exposition et mise en scène dans divers lieux de passage des élèves et des enseignants rappelant la passion et la résurrection du Christ. Il est proposé une réflexion spirituelle à partir de l'étude et de l'analyse d'un tableau de maître représentant une scène de la passion ou de la résurrection.

■ **En classe de Seconde :** Le dispositif clé qui structure l'année de seconde est dénommé « partage / Rencontre ». Il se déroule chaque semaine pendant une heure en petits groupes de 15 élèves environ. C'est un temps de réflexion, d'expression et d'échanges.

C'est une école de l'écoute, du respect, du non–jugement. On y parle de la liberté, de la décision, de la vie affective, des valeurs, du sens de la vie humaine. C'est un moment où chacun partage ses soucis et préoccupations. C'est un outil de connaissance de soi. Ce dispositif est encadré par des bénévoles chrétiens, tolérants, ouverts et ayant une bonne capacité d'animation pour permettre à chacun de s'exprimer dans un climat de tolérance et susciter la réflexion. Ce parcours a été mis au point par les jésuites et est pratiqué dans tous leurs collèges.

■ **En classe de Première :** La pastorale prend sa place dans l'objectif pédagogique principal de l'année de première qui est centré sur l'orientation, le choix de vie. Il s'agit d'une réflexion sur le thème : chacun grandit en humanité par les décisions qu'il prend chaque jour. En définitive, c'est l'analyse du discernement et de ses étapes dans la perspective d'une décision personnelle.
Originellement, il s'agissait d'une activité qui se déroulait sur 6 semaines à raison d'une heure par semaine et par classe. Les élèves travaillaient leur choix de vie à partir de batteries de tests avec l'objectif d'aboutir à une décision. Ce dispositif a été remplacé par une journée au moment de la mise en place du temps d'accompagnement.
- La journée commence par la projection d'un film dans un cinéma en ville (jusqu'à l'an dernier, il s'agissait de « *Des hommes et des Dieux* » qui sert de point de départ à la réflexion sur le processus de prise de décision personnelle. Le reste de la journée, matinée, déjeuner et après-midi après retour dans l'établissement est consacré, par groupe de 15 à 18 élèves, à des discussions en ateliers ou à une conférence avec un spécialiste de l'orientation.

■ **En classe de Terminale :** L'année est consacrée à une réflexion éthique sur le type de société dans lequel nous vivons. Cette activité se déroule sur une journée, avec présence obligatoire, au cours du 2ème trimestre. Le thème varie chaque année. Ainsi en 2020-21 le thème est : « le retour du bien commun, est-ce possible » Un intervenant extérieur participe à l'animation de cette journée.

Au Campus (classes supérieures : CPGE et BTS) localisé sur le site de l'ex-lycée Saint-Charles :

Les élèves ou étudiants sont informés des activités organisées par la pastorale ou par leurs camarades des classes de Seconde, Première ou Terminale et peuvent y participer s'ils le souhaitent.

Pour les élèves ou étudiants salariés en alternance (CFP, apprentissage, UFA)

Il s'agit de jeunes adultes, engagés dans la vie professionnelle. La pastorale n'organise pas d'activités spécifiques à leur intention. Elle tient une permanence d'accueil une matinée par semaine où une animatrice est à disposition pour répondre à des questions ou accompagner une réflexion personnelle

En guise de conclusion

Pour terminer ce tour d'horizon des activités organisées ou parrainées par la pastorale, Il faut signaler des opérations humanitaires ponctuelles, dont certaines sont renouvelées chaque année. Il s'agit de confier aux élèves l'organisation d'actions permettant le financement d'activités à destination de pays ayant connus des événements dramatiques. Cette année, c'est le Liban qui a été privilégié. Les années passées, ce fut Haïti ou les Philippines.
A signaler que les activités de la pastorale n'ont pas échappé aux perturbations et aux modifications de l'organisation instituées pour lutter contre l'épidémie provoquée par le développement de la Covid 19.
Aujourd'hui, la pastorale puise sa source dans les récentes encycliques du Papa François et insiste sur la dimension du « vivre ensemble ». Ses activités participent à la mission formatrice et éducative de l'établissement dans le cadre du contexte de vie du jeune, en général familial. Le fait que le choix des parents et/ou de l'élève se soit porté sur un établissement faisant partie de l'enseignement catholique n'est pas neutre. A ce titre Saint-Charles-Sainte-Croix participe à la transmission des valeurs de la culture chrétienne, à la connaissance de l'histoire et de la doctrine catholique. Cette transmission est une des raisons d'être de l'établissement.

RENE QUID'BEUF : un compositeur oublié

En septembre 2020, l'association Charles Fillion propriétaire du site du lycée Sainte-Croix a publié un ouvrage de compilation des œuvres de René Quid'beuf comprenant près de 120 pages.
René Quid'beuf est un organiste qui fut l'un des prédécesseurs de François Rébillard, récemment décédé.
L'association Charles Fillion en tant que propriétaire du site est aussi propriétaire de l'orgue de la chapelle du lycée, l'instrument étant considéré, légalement comme un immeuble par destination, l'association gestionnaire du lycée n'en étant que l'utilisatrice.
A l'origine, cet orgue a été installé en 1877, par la manufacture Debierre de Nantes, dans ce qui est aujourd'hui l'église paroissiale Sainte-Croix et était alors la chapelle du collège devenu aujourd'hui Lycée. Il a été démonté et transféré dans la chapelle actuelle du lycée en 1959. Ce facteur d'orgue est très célèbre et bien connu des spécialistes de l'instrument.

René Quid'beuf né en 1859 au Neubourg près d'Evreux, arrive au Mans en 1872. Son père devenant enseignant au collège Sainte-Croix dont Il sera ultérieurement le directeur à la fin du 19e siècle. René sera élève de l'établissement de 1872 jusqu'à son Bac obtenu en 1878. Il revient à Sainte-Croix en 1880 comme professeur de musique et maître de chapelle. Il ne quittera plus l'établissement. Il meurt en 1928.
René Quid'beuf fut un compositeur prolixe Le livre publié qui comporte une centaine de pages, recense une vingtaine de partitions de grande qualité : œuvres pour orgue et pour piano, chœurs et hymnes religieux (Panis Angélicus, Ave Verum, etc).

PS : il reste 3 exemplaires du livre édité par l'association Charles Fillion, disponibles à la vente au prix unitaire de 38€.
Pour se les procurer, s'adresser à : Jean-noel.lesellier@wanadoo.fr

Comment se procurer le livre sur Sainte-Croix ?

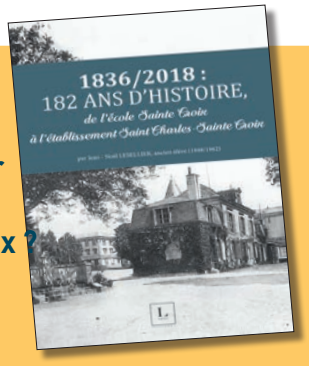

Quelques exemplaires du livre (152 pages) abondamment illustré, paru en novembre 2018 et qui raconte l'histoire du lycée sont encore disponibles. Cet ouvrage a été écrit par Jean–Noël LESELLIER, ancien élève (1948/1962) à partir principalement des archives de l' établissement et de l' association des anciens élève.s
- Cet ouvrage édité par les éditions de la Reinette est disponible chez les librairies du Mans : Thuard, Doucet, Siloé.
- Il est aussi vendu par correspondance et par Internet.
Il suffit de s'adresser aux éditions de la Reinette/Lelièvre communication :
30 rue Xavier Bichat - 72000 Le Mans.
Joindre un chèque de 18,50€, l'ouvrage sera adressé en retour par voie postale (le prix annoncé inclut les frais postaux).
- il peut être commandé par téléphone au 02 43 29 99 00
- enfin on peut se le procurer par Internet : il suffit d'aller sur le site www.lelievre-edition.com cliquer sur « catalogue » puis sur « art et histoire » puis sur la couverture reproduite du livre puis ajouter au panier, voir mon panier puis commander et créer votre compte client.
E-mail : contact@editionsreinette.com ou contact@lelievre-edition.com

Promo 1936 : Michel Janin décédé le 3 décembre 2019 à Boulogne-Billancourt, 100 ans.

Promo 1940 : Daniel Sesboué décédé le 2 mai 2020 à 98 ans, chanoine de la cathédrale du Mans, membre de l'académie du Maine.

Promo 1941 :
- Yves Neulat entré en 1939, est décédé à Toulouse le 20 janvier 2020, âgé de 97 ans.
- Maurice Barnier décédé 28 janvier 2021 à Versailles, 96 ans.

Promo 1943 : Albert Coudreuse est décédé le 21 avril 2020 à Tassin La Demi-Lune (69).

Promo 1945 : François Rébillard (95 ans) ancien professeur de musique et organiste, est décédé le 18 janvier 2021 à Piriac où il s'était retiré il y a quelques années.

Promo 1947 :
- Jacques Guerrier est décédé à Lyon le 10 février 2020 à l'âge de 91 ans.
- Patrice Baranger, chirurgien urologue, est décédé au Mans le 1er décembre 2020. Ce fut un adhérent fidèle de l'association des anciens.

Promo 1948 : Décès du Père Louis Delatour (jésuite), à la maison de retraite des jésuites de Lille, rue des Stations.

Promo 1950 : Bernard Fautrad, 89 ans, entré en 1942 est décédé à Fyé (72) le 2 juin 2020.

Promo 1951 : Michel de Dreux Brézé, né en 1934, décédé le 23 mars 2020, commissaire général de la marine, Docteur en droit (était entré en 1942 et avait quitté en 1948).

Promo 1952 : Hubert Henrotte (né le 16/06/1934, entré en 1942) est décédé à Paris le 20/11/2020. Fondateur de l'association des journalistes reporters photographes, fondateur de l'agence Gamma en 1966 avec Raymond Depardon, travaille au Figaro, puis crée l'agence Sygma revendue ultérieurement à Microsoft.

Promo 1953 : Henry de Grandmaison, entré en 1945, est décédé le 30 mai 2020. Journaliste, il fut directeur de rédaction d'Ouest France à Caen et à Rennes, rédacteur en chef de Sud-Ouest à Bordeaux, directeur du Pèlerin Magazine. Il est l'auteur d'une dizaine de livres dont le plus connu est « Le Papivore » qui raconte la saga de Robert Hersant, créateur du groupe de presse éponyme.

Promo 1955 :
- Philippe Graffin, ingénieur agronome, décédé le 5 mai 2020 à Villaines en Duesmois (21).
- Hubert Blouère, éleveur à St Mars d'Outillé (72), décédé le 30 août 2020.

Promo 1959 : Antoine François décédé le 4 juillet 2020 à Sauzon (Belle-Île-en-Mer), avait fait l'essentiel de sa carrière chez L'OREAL, information communiquée par Joël Dury.

Promo 1960 : Pierre Flandin-Bety (entré en 1952), professeur d'histoire du Droit à la faculté de Droit de Limoges, ancien directeur du centre d'études juridiques de Brive, décédé le 18 mai 2020.

Promo 1961 :
- Jean-Marie Horeau décédé le 27 juillet 2020, était médecin à Château Gontier (53).
- Jean-Yves Petit, Sup de Co Toulouse, ancien directeur général de la SDR Midi-Pyrénées et consultant chez Strateg est décédé à Toulouse. Les obsèques ont été célébrées le 24 juillet 2020. Entré à Sainte-Croix en 1951, Il avait quitté l'établissement avant la Terminale.

Promo 1962 : Jean-Noël Lesellier a donné le 12 octobre 2020 à la maison Saint-Julien, devant un nombreux public, une conférence dans le cadre du cycle « les lundis de l'art sacré ». Cette conférence avait pour titre « l'art sacré à Sainte Croix de 1832 à aujourd'hui ». Il a présenté l'architecture de la chapelle, les éléments du mobilier, les vitraux mais aussi l'orgue pour lequel une protection a été sollicitée auprès des services des monuments historiques.

Promo 1964 : Patrice Rouillard, ingénieur des mines en retraite, qui exerça la fonction d'ingénieur en contrôle de la construction et d'expert dans ce domaine, poursuit ses activités bénévoles. Il a été président de l'UDAF. Il est aujourd'hui président d'Habitat et Humanisme pour la Sarthe et en train de passer la main à son successeur.

Promo 1965 : Armelle Chamaillard, épouse de Bernard Reignier (promo 1962) a été réélue maire de Maresché pour un 2ème mandat

Promo 1966 :
- Patrick Perreau, ancien chef de bureau à la préfecture de la Sarthe, décédé au Mans, le 3 oct. 2019, à l'âge de 72 ans.
- Jean-Pierre Gouteyron, décédé le 1er août 2020 à Issy les Moulineaux, fut Secrétaire général du groupe Trandev. Il était assidu et fidèle aux réunions organisées par l'association des anciens.
- Edouard Gouyé-Martignac, à Chenu (72), ancien responsable juridique chez IBM France. Très investi dans les activités de sa paroisse, il est décédé le 16 septembre 2020.
- Frédéric Proust, photographe de renom, est décédé à La Tremblade le 24 oct. 2020. Il avait quitté Paris, il y a 2 ans où il avait racheté l'atelier d'Alphonse Poitevin, ingénieur centralien et sarthois, un des pères de la photographie avec Niepce et Daguerre.

Promo 1968 : Louis-Jean de Nicolay, ancien maire du Lude, conseiller régional des Pays de la Loire, a été réélu sénateur de la Sarthe en septembre 2020.

Promo 1969 :
- Frère d'Edouard Gouyé-Martignac, Nicolas Gouyé-Martignac est décédé le 31 juillet 2020. Les obsèques ont eu lieu à Chenu le 3 août dernier. Il s'était récemment retiré en Sarthe, après une carrière parisienne en tant que délégué général d'organisation professionnelle ou de fédérations associatives (Scouts de France, notamment). Il fut, pendant de nombreuses années, un membre fidèle, assidu et discret du Conseil d'administration de l'association des anciens.
- Dominique Vovard, retraité, a été élu maire de Thoigné.

Promo 1971 : Michel Legendre a été réélu maire de Chassillé (72) pour un 4ème mandat.

Promo 1973 :
- Gwénaël de Sagazan a été réélu maire de Bazouges sur le Loir (72).
- Bruno Delaroche, prêtre du diocèse du Mans, a publié en oct. 2019, aux éditions ARTEGE, un livre humoristique et distrayant qui connait un beau succès. Son titre est tout un programme : « Les blagues du curé ». Il est actuellement affecté au secteur pastoral Ouest Rive Droite du Mans rattaché à Notre-Dame du Pré.

Promo 1974 :
- Emmanuel d'Aillières a été réélu Maire de La Suze (72).
- Philippe Dorise poursuit la croissance du groupe familial dont le siège est au Mans en prenant le contrôle de la société DMI, basée à Toulouse. L'activité du groupe est centrée maintenant sur l'aéronautique, le militaire, le médical et l'outillage de précision avec comme spécialité les outils coupants. Le groupe fêtera ses 100 ans en 2023.

Promo 1975 : Franck Breteau a été réélu maire de Saint Georges du Bois (72).

Promo 1978 : Michel Peccatte, commandant de gendarmerie en retraite, est décédé le 5 novembre 2020 à Mulsanne.

Promo 1979 :
- Christophe Le Sourt a quitté ses fonctions de curé de la cathédrale du Mans. Il a été est nommé directeur du service des relations avec le judaïsme à la conférence des évêques de France et prêtre auxiliaire à Changé (72).
- Hugues Bombled, professeur des écoles, a été élu maire de Rouessé Vassé (72).

Promo 1980 :
- Guy-René de Piepape, financier comptable, a été élu maire de Louzes (72).
- Thierry Dubois, informaticien aux MMA a été élu maire de Ruillé en Champagne (72).

Promo 1981 : Philippe Becq, chef d'entreprise dans l'âme, crée une nouvelle activité : «Petits travaux et jardinage» dans le domaine des services à la personne à Plougoumelen (56).

Promo 1983 : Olivier Lambert décédé le 14 avril 2020, ingénieur ISA Beauvais, directeur de sites LDC à Sablé sur Sarthe.

Promo 1985 : Nathalie Gauthier-Chailloux, responsable d'assurances de personne, a été élue maire de Thorigné sur Dué.

Promo 1990 :
- Damien Gérard, généalogiste successoral, a été l'une des vedettes de la série documentaire diffusée par FR3 les 17, 24 et 31 août dernier pour présenter les activités de ce métier peu connu. Il était intervenu sur ce sujet lors de la journée des anciens en octobre 2016. Il est l'un des dirigeants du cabinet spécialisé Coutot-Roehrig.
- Emmanuel Pousset poursuit la croissance de Solewa, spécialisé dans les toitures photovoltaïques. Il renforce son usine du Mans, construit un nouveau siège social et prévoit l'embauche de 50 personnes sur Le Mans et la Loire Atlantique.

Promo 1992 :
- **Les éditions Petit à Petit en partenariat avec la librairie BULLE, publient le 3ème et dernier volume de l'histoire du Mans en bande dessinée avec le sous-titre «De la première course à nos jours». Comme les précédents, l'ouvrage a été scénarisé par Olivier Renault, ancien élève. A signaler, deux clins d'œil au Lycée Sainte-Croix : page 45, on découvre le monument aux morts de l'établissement et la grande cour ; page 55, la figure de Jardinière Chéreau, institutrice en maternelle et primaire pendant près de 40 ans, est évoquée.**
- Dans Ouest-France du 23 décembre 2020, une page entière avec photo à l'appui (la dernière de couverture) est consacrée à Gaétan de Bodard, actuellement curé doyen de Fresnay sur Sarthe et du Val de Sarthe, responsable de 37 paroisses avec le concours de 2 prêtres / curés . L'article rappelle sa carrière notamment d'aumônier militaire.

Promo 1994 : Relevé dans Ouest-France du 9 juillet 2020, une page entière abondamment illustrée consacrée à l'Entreprise Prunier, fabricant de rillettes et de charcuterie bien connu en Sarthe. L'article met à l'honneur le nouveau dirigeant depuis 3 ans Léonard (promo 1994) , son frère Théophile et sa sœur Philomène (promo 2004). Tous anciens élèves de Sainte-Croix. L'article n'évoque pas la génération suivante, Hugo (promo 2018), Anatole, Cyprien et Donatien qui ont aussi été ou sont encore élèves de l'établissement.

Promo 1996 :
- Vincent Capillaire, par ailleurs instructeur à l'école de pilotage de l'ACO n'a pas eu de chance cette année aux 24 heures du Mans. Sa voiture s'est scratchée et c'est rageant, quelques minutes avant la fin de la course alors qu'elle était susceptible d'être bien classée. Il faisait partie de l'équipe S024 au sein du team ORECA que dirige Hugues de Chaunac.
- Pierre-Yves Kervennal a créé sa société d'accompagnement en stratégie Marketing, suite à l'arrêt de l'activité d'Arjomari Prioux à Bessé sur Braye. Il s'est installé au Mans après avoir fait un master 2 à l'ESCP pour mettre à jour ses connaissances d'ancien élève de l'ESCEM de Tours. Le nom de sa société est CYKLER.

Promo 1997 : Cyrille Cormier (ingénieur Sup aéro et ISAE) a publié, début novembre 2020, aux éditions Utopia un livre dont le titre est : *Climat : la démission permanente* , cet ouvrage est en vente dans toutes les librairies. Cyrille, ingénieur Sup Aéro, a été pendant plusieurs années, l'un des animateurs du mouvement Greenpeace en France et en Europe.

Promo 1999 :
- (source : Linkedin) Jean-Baptiste Charpentier (ingénieur ESIEA) est associé chez « Time for the planet ».
- Sylvain Bidier , promo Bac Gestion St Charles en 1999, a créé Services WSD, sté de service informatique, est par ailleurs, depuis mai 2020, maire de St Georges de la Couée.

Promo 2001 : Julien Canal se classe 3ème en série LMP2 aux 24 heures du Mans en juin 2020. Il retrouvait ainsi une place sur le podium pour la 1ère fois depuis 2015. Il faisait partie de l'équipe SO24, encadrée techniquement par l'écurie ORECA, créée et dirigée par Hugues de Chaunac.

Promo 2002 : Timothée Lambert est nommé curé de La Suze, Louplande, Cérans Foulletourte et Fillé. Il succède à Benoit Pierre.

Promo 2008 : Guillaume Renusson, réalisateur qui a obtenu le prix du meilleur film an Mobile film festival en 2013 reprend dans les Alpes le tournage d'un long métrage interrompu en mars 2020 par l'épidémie de Coronavirus. C'est un film qui traite des migrants et des réfugiés. Parallèlement, il s'investit à tire personnel dans des associations d'accompagnement des migrants et de réfugiés. Professionnellement, il reste fidèle au Mans et travaille avec la cité du film.

Promo 2016 : Maxime Brient, étudiant à l'ISMANS, a été sélectionné à Le Mans 24 h Virtual. Il a conduit une Toyota LMP 2.

Promo 2017 :
- Bernard de Thomas de Labarthe, après 2 ans de prépa à Rennes, a intégré en septembre 2019, l'Ecole Navale.
- Guillaume Pellerin est entré en 2ème année à l'Ecole polytechnique fédérale de Lausanne.

Décès familles d'anciens

- **Violette Bouygue (née Lepelletier)** , mère de Pierre-Marie (promo 1976) et Laëtitia (promo 1988) (ép de Langannerie) décédée le 5 décembre 2018.

- **Emile Audoueineix**, Chirurgien-ophtalmologue, père de Michel (promo 1972), beau-père de Martine Provost épouse de Michel (promo 1972), père de Colette (promo 1979) épouse Ghaemian, décédé le 7 janvier 2021 à l'âge de 96 ans.

- **Yves Gohier**, père d'Eric Gohier (promo 1988). La cérémonie religieuse a eu lieu en l'église N.D. de Sainte-Croix le 23 décembre 2020.

Nouvelles de Professeurs, anciens professeurs, surveillants et jésuites

• **Mme Derrien**, professeur de français a pris sa retraite à fin décembre 2020.

• **Père Christian Soudée (SJ)**, né en 1934, décédé à Vanves, à la maison de retraite des pères jésuites, pendant la pandémie le 1er avril 2020, avait été à Sainte-Croix de 1968 à 1970. Il fut non seulement père spirituel des classes de Seconde mais aussi, professeur de physique en Seconde et Première et professeur de maths en Première.

• **Benoit Pierre**, qui fut enseignant de français à Sainte-Croix en 2002/2003, ordonné prêtre en 2007, a quitté la responsabilité du secteur paroissial de La Suze. Il a été nommé curé de la cathédrale par Mgr Le Saux, évêque du Mans, depuis le 1er août dernier.

• **Françoise Hagron**, professeur de droit et de gestion, qui fut directrice de Sainte-Croix de 2010 à 2012 a pris sa retraite.

• **Mme Marchadour** qui fut professeur d'Anglais a pris sa retraite.

• **Anne-Elisabeth Langé** a pris ses fonctions d'adjointe en pastorale scolaire, fin août 2020. Elle succède à Véronique Grison partie en retraite fin 2019.

• **Bernard Houi**, qui fut professeur de français et latin en classe de 5ème du milieu des années 50 à juin 1968, Sainte-Croix était encore collège, est décédé dans sa 91ème année, à Angers où il s'était retiré récemment près de sa fille, Nathalie (promo 1980).
La cérémonie des obsèques a eu lieu le 27 juillet 2020.
Son poste avait été transféré au collège Saint-Louis.

• **Père Charles Cordonnier (SJ)**, né en 1932, décédé le 25 avril 2020 pendant la pandémie à Lille à la Maison Saint-Jean, fut père spirituel de 1ère division de 1957 à 1961.

• **Thierry Davoust**, en activité, âgé de 53 ans, professeur de gestion, comptabilité, économie est décédé le 14 décembre 2020. Une émouvante cérémonie d'adieu a eu lieu le vendredi 18 décembre 2020 dans la chapelle du lycée qui était pleine. Beaucoup de ses anciens élèves et de ses collègues étaient venus lui rendre hommage. Il avait effectué toute sa carrière dans l'enseignement catholique, d'abord au lycée du Sacré Coeur à Pontlieue, puis à Saint-Charles et Saint-Charles Sainte-Croix depuis la fusion en 2012.

BULLETIN D'ADHÉSION à l'association des anciens élèves de N.D. de Saint-Croix (et Saint-Charles-Sainte-Croix)

A retourner à l'association, 25 rue Antoine de Saint-Exupéry 72000 LE MANS ou par Internet à : contact@anciens-stecroix-lemans.fr

Nom de naissance : .....Prénom :.....
Nom marital ou nom d'usage : .....
Adresse postale complète : .....
Code postal : .....Ville : .....
Téléphone portable : .....Téléphone fixe : .....
Adresse E-mail (Internet) : .....

==========

1 - Eléments pour compléter, modifier ou mettre à jour les informations me concernant :
- si pas de changement par rapport au bulletin d'adhésion de l'an dernier, mettre une croix ❑
- Date de naissance : ...../...../..... Dernière année scolaire de présence à Sainte-Croix : .....
- Année d'obtention du Bac ou du dernier diplôme préparé à Sainte-Croix : .....
- Titre du diplôme le plus élevé obtenu après la sortie de Sainte-Croix : .....
- Activité : à cocher ❑ en activité ❑ retraité ❑ en recherche d'emploi ❑ étudiant
- Si en activité : Fonction ou profession exercée : .....
- Si étudiant : établissement fréquenté et niveau : .....
- Si retraité : activité professionnelle exercée auparavant : .....
- Si en recherche d'emploi : type d'emploi recherché : .....
- Engagements sociaux ou associatifs : .....
- Mandats électifs : .....

==========

2 – J'adhère ou je renouvelle mon adhésion : ❑ **oui** et je verse la somme de..... € ❑ **non**
- Adhésion gratuite jusqu'à 3 ans, après la sortie de l'établissement
- Cotisation de 10 € pour les étudiants et anciens jusqu'à 25 ans accomplis
- Cotisation de base de 40 € pour les anciens et les étudiants au-delà de 25 ans
- Cotisation de 70 € pour les couples d'anciens élèves

10% du montant de la cotisation est affecté au fonds social mis à disposition de la Direction, pour aider les familles ou les élèves en difficulté.

==========

Message :

Date **signature**

(Ne pas oublier de joindre le chèque correspondant au paiement de la cotisation). Un paiement sécurisé, en ligne, par Internet, par carte bancaire, est mis à disposition, pour ceux qui le souhaitent: aller sur le site sécurisé du CIC : www.apayer.fr (taper « ass anc eleves » puis cliquer et suivre les instructions)

==========

3 - Je propose mon aide : (exemple : pour participer à un forum des métiers, parrainer un jeune en cours de scolarité, participer au bureau et/ou au conseil d'administration, pour la préparation d'envois postaux, faire une conférence ou animer un débat sur mon métier, etc.)
Indiquer ici l'aide que vous proposez d'apporter : .....

==========

Fait à..... le..... **signature**